

Du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 janvier 2022



Toutes nos bouteilles sont  
**100%** compensées carbone<sup>(1)</sup>  
gagnantes!



**1** charge de gaz Butagaz achetée



**1** cadeau gagné<sup>(2)</sup>



DES VÉLOS  
ÉLECTRIQUES  
D'UNE VALEUR  
DE 799€<sup>TTC</sup>

OU



DES ARBRES  
À PLANTER

OU

**5€** OU **10€**

REMBOURSÉS  
SUR VOTRE  
CHARGE

PROFITEZ DE L'OFFRE SUR [maButagaz.fr](https://maButagaz.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

(1) Avec la compensation carbone, Butagaz finance des projets de réduction et/ou de séquestration de CO<sub>2</sub> dans le monde, afin de compenser les émissions liées au cycle de vie de la bouteille, de l'extraction du gaz jusqu'à sa combustion. Détails sur [butagaz.fr/bouteilles-de-gaz/compensation-carbone](https://butagaz.fr/bouteilles-de-gaz/compensation-carbone). (2) Jeu par tirage au sort soumis à l'achat d'une charge de gaz Butagaz entre le 01/11/2021 et le 31/01/2022, conditionné à inscription/connexion et participation complètes et conformes sur [mabutagaz.fr](https://mabutagaz.fr). 3 tirages au sort par mois effectués par huissier de justice. Jeu réservé aux particuliers, personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine (à l'exclusion du personnel des sociétés organisatrices), non cumulable avec d'autres promotions en cours, limité à 1 seule participation par foyer durant toute la durée du jeu (même nom, même adresse et/ ou même IBAN/BIC). Répartition des dotations et modalités complètes sur [mabutagaz.fr](https://mabutagaz.fr). Visuels non contractuels. BUTAGAZ - SAS au capital de 195 225 000 € - 47/53 rue Raspail 92594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX - 402 960 397 RCS Nanterre. Réf.: TFH\_A4\_1121. Imprimé par Gun Inside. Ne jamais laisser sur la voie publique une bouteille de gaz pleine ou vide. Restituez toujours une bouteille à un Revendeur Agréé. Crédit photo: Getty Images.

**Butagaz**  
GAZ & ÉLECTRICITÉ



GAZ  
DE VILLE



ÉLECTRICITÉ



GAZ EN  
CITERNE



GRANULÉS  
DE BOIS



GAZ EN  
BOUTEILLE



ÉNERGIES  
RENOUVELABLES

DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2021 AU 31 JANVIER 2022

1

**PENSEZ À REMETTRE UN COUPON PROMOTIONNEL A VOS CLIENTS**

2

**POUR PROFITER DE L'OFFRE, VOS CLIENTS DEVRONT :**

- Créer un compte ou se connecter sur le site [maButagaz.fr](https://maButagaz.fr) et sélectionner l'offre "1 charge de gaz Butagaz achetée = 1 cadeau gagné<sup>(2)</sup>".

- Compléter le formulaire de participation en ligne et télécharger leur preuve d'achat (ticket de caisse/facture) au plus tard le 15/02/2022.

L'achat de la charge doit être effectué entre le 1<sup>er</sup> novembre 2021 et le 31 janvier 2022.

*Si vos clients choisissent de participer en ligne avec un envoi de leur preuve d'achat par courrier, il faudra qu'ils envoient leur bulletin de participation imprimé et leur preuve d'achat dans les 15 jours suivant leur participation sur [maButagaz.fr](https://maButagaz.fr) et au plus tard le 15/02/2022. L'adresse est indiquée sur le bulletin de participation.*

3

**SI LEUR PARTICIPATION EST CONFORME, ILS SERONT INSCRITS AUTOMATIQUEMENT AU TIRAGE AU SORT POUR REMPORTE**

**UN VÉLO ÉLECTRIQUE, UN ARBRE À PLANTER  
OU UN REMBOURSEMENT DE 5 € OU DE 10 €  
SUR LEUR CHARGE**

**Pour toute question,  
vos Clients peuvent contacter le :**

**04 86 91 41 17** (tarif selon opérateur,  
appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h en précisant le code de l'offre : 2804

